

Demande de prêts et reproductions

1 - Faire une demande de prêt

Toute demande de prêt doit être adressée à l'intention de :
Fabrice Hergott
Directeur
Musée d'art moderne de Paris
9 rue Gaston de Saint-Paul
75116 Paris

Les demandes peuvent être transmises par voie digitalisée à l'adresse suivante :
prets.mam@paris.fr

Merci de ne pas utiliser cette adresse pour tout autre correspondance liée aux prêts ou pour toute question liée aux prêts en cours.

Toute demande doit être formulée dans un délai minimum de 9 mois avant l'ouverture de l'exposition.

Informations à transmettre ;

- Nom et adresse de l'institution organisatrice
- Nom et adresse complète du lieu d'exposition (circulations éventuelles)
- Titre de l'exposition et commissariat
- Date du début et fin de l'exposition
- Contenu de l'exposition
- La liste des œuvres demandées avec n° d'inventaire
- Facility report (conditions de présentation et de sécurité des lieux d'exposition) lors de la première demande
- Coordonnées complètes de la personne en charge du dossier

2 - L'examen de la demande

Chaque demande de prêt est étudiée lors d'un comité qui a lieu environ toutes les 6 semaines.

En 2025, les comités auront lieu aux dates suivantes :

28 janvier
18 mars
20 mai
8 juillet
16 septembre
18 novembre

En cas d'avis favorable ou défavorable, un courrier du directeur est transmis à l'organisme emprunteur. Dans le cas où la demande est acceptée, le courrier indique le contact du conservateur référent pour le suivi du dossier.

En cas de modification de la demande (prêt supplémentaire), modification de dates au de lieu, un nouveau courrier doit être impérativement adressé à la direction du Musée d'art moderne de Paris le plus tôt possible.

En cas d'annulation, les frais engagés sont dus (encadrement, restauration). Toute modification est réexaminée en comité.

3 –Les frais liés au prêt

Les frais d'emballage, de transport et convoiement de l'œuvre, d'assurance, d'encadrement, de duplication de vidéo, de fournitures liées à l'activation des œuvres et d'installation sont pris en charge par l'emprunteur. Des frais de restauration peuvent éventuellement être à la charge de l'emprunteur, après concertation avec le conservateur référent.

4 -Contact :

Hélène Leroy, responsable des collections : helene-florence.leroy@paris.fr

Claire Böhm, responsable de la régie des œuvres, collections et expositions :
claire.bohm@paris.fr

Maillys André, assistante de M. Fabrice Hergott : maillys.andre@paris.fr

5 -Demande de reproductions

La commande de reproductions photographiques d'œuvres protégées par le droit d'auteur doit être adressée par l'Emprunteur à l'Agence photographique de la RMN-GP aux coordonnées suivantes :

gladys.pilastrini@rmngp.fr

Agence photographique de la RMN
254-256, rue de Bercy
75577 PARIS Cedex 12
tél : 01 40 13 46 83

Les conditions financières de mise à disposition des reproductions sont déterminées avec L'Agence photographique de la RMN-GP, tiers au contrat de prêt, directement entre cette dernière et l'Emprunteur, par voie d'accord séparé.

À titre d'information, il est précisé que la diffusion auprès de la presse, dans le cadre de la promotion de l'exposition, est autorisée gracieusement par l'Agence photographique de la RMN-GP dans la limite de trois documents photographiques.

Depuis janvier 2020, Paris Musées propose ses reproductions photographiques d'œuvres appartenant au domaine public sous une licence de contenu ouverte : Creative Commons 0 (CC0)

Vous pouvez les télécharger sur le site <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr> ou faire une demande à photo.parismusees@paris.fr lorsque le téléchargement n'est pas encore possible.

Les photos de ces œuvres sont libres de droits pour toute utilisation commerciale ou non commerciale sans autorisation préalable. Vous trouverez ci-après un document explicatif.

Lors de la reproduction de cette œuvre, nous recommandons la mention suivante - sans © (copyfraud): CC0 Paris Musées / Musée d'Art Moderne de Paris

Loan and reproduction requests

1 - Making a loan request

All loan requests should be made by letter addressed to:

Fabrice Hergott,
Director
Musée d'art moderne de Paris
9 rue Gaston de Saint Paul
75116 Paris
FRANCE

Digital loan requests can be send to the following email :

prets.mam@paris.fr

Please do not use this email for any other correspondence regarding loans and questions about current loans.

Loan requests must be made at least nine months before the opening date of the exhibition.

Information to be provided:

- Name and address of the institution organising the exhibition
- Full name and address of the exhibition venue (venues if touring)
- Exhibition title and curatorial team
- Opening and closing dates
- Content of the exhibition
- List of the items requested with (inventory no.)
- Facility report (covering the conditions of display and security for the exhibition venue) at the first request
- Full contact details of the person in charge of the request

2 - Reviewing the loan request

Each loan request is reviewed by a committee which meets approximately every six weeks.

In 2023, the committee will be held on the following dates :

January, 28th
March, 18th
May, 20th
July, 8th
September, 16th
November, 18th

A letter of response granting or refusing the request will be sent by the Director to the borrowing organisation. If the request is granted, the letter will contain the contact details of the coordinating curator in charge of the loan.

In the event of any changes to a request (additional items), changes to the dates or venue, a new letter must be sent to the Director of Musée d'Art Moderne de Paris as soon as possible.

If the request is withdrawn, any costs already incurred will be billed (framing,

restoration, etc.). All changes to a request will be reviewed by the committee.

3 –Loan costs

The costs of packing, transport and courier services, insurance, framing, video duplication, supplies needed to set up items and installation will be covered by the borrower. The borrower may also be required to pay for essential conservation and restoration costs, after consultation of the coordinating curator.

4 -Contact:

Hélène Leroy, head of collections: helene-florence.leroy@paris.fr

Claire Böhm, head of registrar – exhibition and collection management:
claire.bohm@paris.fr

Maillys André, assistant to Mr Fabrice Hergott: maillys.andre@paris.fr

5 -Reproduction requests

Orders for photographic reproductions of works protected by copyright should be sent to the Photography Agency of RMN-GP at:

gladys.pilastrini@rmngp.fr

Agence photographique de la RMN
254-256, rue de Bercy
75577 PARIS Cedex 12
Tel.: +33 (0)1 40 13 46 83

The financial terms of the provision of reproductions will be agreed directly with the Photography Agency of RMN-GP, which is not a party to the loan contract, and a separate agreement will be signed by the latter with the borrower.

For your information: the RMN-GP Photography Agency allows the dissemination to the press of a maximum of three photographs free of charge, for the purpose of publicising the exhibition.

Since January 2020, Paris Musées offers its photographic reproductions of works belonging to the public domain under an open content licence : Creative Commons 0 (CC0)

You can download them from our site <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr> or make a request to photo.parismusees@paris.fr when downloading is not yet possible.

The photos of these works are free of rights for any commercial or non-commercial use without prior authorization. Please find below an explanatory document.

When using reproduction of this work, we recommend the following mention – without © (copyfraud): CC0 Paris Musées / Musée d'Art Moderne de Paris